

Bulletin de don

Rayez la mention inutile :

Madame

Monsieur

Prénom :

Nom :

Nationalité :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Choisissez le montant de votre don :

Dans la limite de 7 500 € par personne physique et par an pour tous les partis politiques.

- € (Montant libre à inscrire par le donateur)
- 20 € soit 7 € après déduction d'impôts
- 50 € soit 17 € après déduction d'impôts
- 70 € soit 24 € après déduction d'impôts
- 100 € soit 34 € après déduction d'impôts
- 500 € soit 170 € après déduction d'impôts

Pour les dons effectués en 2020, un reçu vous sera adressé au deuxième trimestre 2021.

Souhaitez-vous devenir adhérent(e) ?

- Oui
- Non
- Je suis déjà adhérent(e)

Veuillez lire et cocher les cases obligatoires ci-dessous :

- Je certifie sur l'honneur que **je suis une personne physique** et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité, etc.) ; que **le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel.**
- Je certifie sur l'honneur **être de nationalité française ou résider fiscalement en France.**
- J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-dessous (cf. page deux).

Apposez votre signature dans le cadre de gauche ci-après :

	<p>Merci de renvoyer ce document, avec votre chèque signé et libellé à l'ordre suivant : « Association de financement du parti L'Alliance », à l'adresse indiquée ci-dessous :</p> <p>L'Alliance 119 rue saint Jaume 83300 Draguignan France</p>
--	---

Les données recueillies sur ce formulaire sont traitées dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Elles permettent de gérer les informations relatives aux donateurs du mouvement.

L'absence de réponse dans les champs obligatoires ne permettra pas à L'Alliance de traiter votre demande d'adhésion, laquelle sera donc annulée.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également de la faculté de donner des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant votre demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse postale suivante : L'Alliance, 119 rue saint Jaume, 83300 Draguignan, France.

POUR RAPPEL

Les dons et cotisations consentis par une même personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 € par an, conformément à l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. Par exception, les cotisations versées par les titulaires de mandats électifs nationaux ou locaux ne sont pas prises en compte dans le calcul de ce plafond.

De plus, le montant des dons et cotisations versés aux partis et groupements politiques est plafonné à 15 000 € par an et par foyer fiscal.

Les personnes morales (entreprises, associations), à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.